

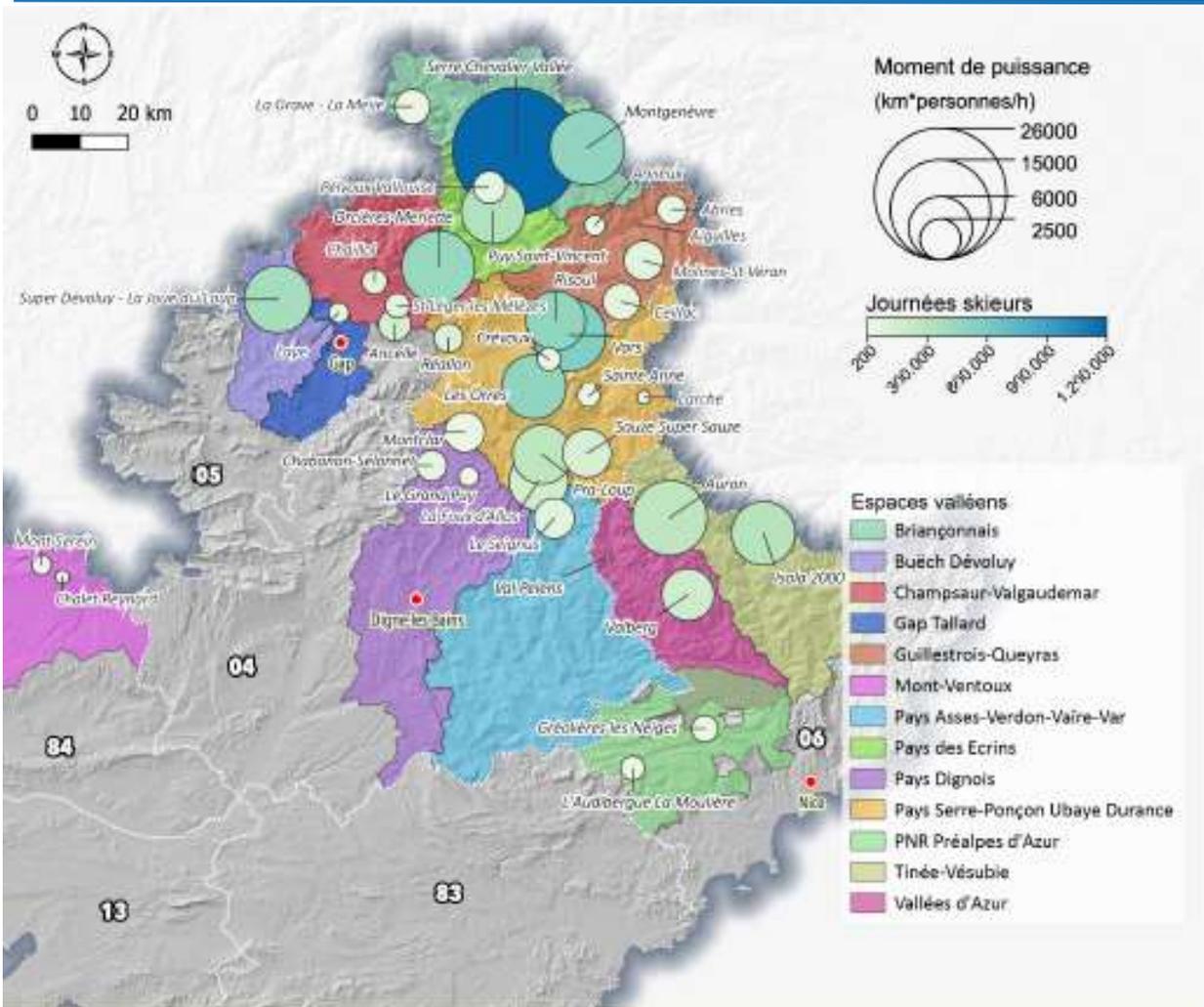
Une étude prospective portant le devenir des Stations de montagne des Alpes du Sud



Objectifs stratégiques de la politique régionale d'accompagnement des stations de montagne

- ❖ **Garantir un dialogue efficace avec des bénéficiaires de ses politiques publiques d'aménagement du territoire et de développement économique;**
- ❖ **Identifier les enjeux climatiques, économiques et touristiques des domaines skiables;**
- ❖ **Evaluer des politiques publiques régionales d'accompagnement des stations initiées en 2015 ;**
- ❖ **Construire un dispositif d'intervention sur la période 22/27.**





65 sites de pratique de ski, 2 500 kilomètres de piste de ski alpin et 1 200 kilomètres de ski de fond et plus de 700 remontées mécaniques, les stations de montagne des Alpes du Sud sont des moteurs du tourisme et structurent l'économie des territoires alpins.

Elles doivent faire face aujourd'hui à un certain nombre de mutations sociétales, de difficultés économiques liées à la crise climatique qui tendent à accentuer leur fragilité.

Les ALPES du Sud représentent :

- ❖ 11 % du CA des Remontées Mécaniques françaises
- ❖ 14 % des journées skieurs
- ❖ Des rendements tarifaires relativement faibles
- ❖ Une accessibilité relative réduite
- ❖ Une politique d'investissement à maintenir

FIGURE 7 – Caractéristiques actuelles des stations de ski de la Région Sud : moments de puissance (taille des cercles) et journées skieurs (couleur des cercles). Cette carte et les cartes suivantes présentent aussi le découpage par département (lignes blanches pontillées) et par espace valléen (couleurs indiquées dans la légende).

Chaillol :

10,8 Km de pistes

4,6 Km de RM

MP de 1230

100% du MP couvert en NC

Orcières-Merlette :

54 Km de pistes (162ha)

20 Km de RM

MP de 7620

82 % du MP couvert en NC

Laye :

8,9 Km de pistes

4,6 Km de RM

MP de 700

11% du MP couvert en NC

Saint-Léger :

18 Km de pistes

5,5 Km de RM

MP de 1620

27% du MP couvert en NC

Ancelle :

22 Km de pistes

9Km de RM

MP de 1780

80% du MP couvert en NC

LES STATIONS DE MONTAGNE



PLAN

MONTAGNE

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

« Station d'Avenir »

- ❑ 50 M€ d'aide régionale sur 2016-2020 (10 M€ par an)
- ❑ 194 M€ d'investissements des structures porteuses
- ❑ 26% de taux d'intervention régionale
- ❑ 1 € de soutien régional = 4 € d'investissements dans les stations
- ❑ 182 opérations réalisées
- ❑ 57 % de projets sur les équipements structurants pour la pratique du ski alpin et nordique
- ❑ 38% de projets sur l'aménagement des cœurs de station (16%) le développement d'une offre touristique durable et diversifiée (13%), les solutions numériques ou énergétiques exemplaires et la rénovation du parc immobilier touristique

Ancelle et Champsaur 3 glisses			
Typologie	Coût total	Engagement financier régional	Nombre d'opération
Modernisation numérique	130 000,00 €	59 000,00 €	2
Neige de culture	2 372 814,36 €	1 493 600,10 €	6
remontée(s) mécanique(s)	526 595,00 €	295 016,00 €	2
Total général	3 029 409,36 €	1 847 616,10 €	10

Orcières-Merlette/Serre-Eyraud			
Typologie	Coût total	Engagement financier régional	Nombre d'opération
Aménagement du domaine skiable	200 000,00 €	60 000,00 €	2
Diversification	2 572 300,00 €	775 000,00 €	4
Front de neige	572 500,00 €	229 000,00 €	2
Modernisation numérique	88 000,00 €	50 000,00 €	1
Neige de culture	6 270 000,00 €	1 801 000,00 €	5
remontée(s) mécanique(s)	410 000,00 €	205 000,00 €	1
Services aux saisonniers	200 000,00 €	80 000,00 €	1
Total général	10 312 800,00 €	3 200 000,00 €	16

- Appel à manifestation d'intérêt
- 16 candidats
- 8 M€ d'autorisation de programme
- 62 opérations soutenues
- 5 thématiques:
 - Modernisation, création d'équipement durable lié à la diversification estivale et hivernale de l'offre touristique en station de montagne ;
 - Modernisation des équipements permettant la pratique du ski alpin et nordique en station dans une logique de performance économique, énergétique et de sobriété d'utilisation/de sollicitation/de consommation des ressources naturelles ;
 - Réhabilitation énergétique de l'immobilier de loisir à caractère social, familial et éducatif en station ou en vallée ;
 - Amélioration du parcours client incluant les projets de mobilité durable reliant la vallée aux stations ;
 - Innovation énergétique et environnementale.

APPEL A PROJET RELATIF AU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES STATIONS DE MONTAGNE

*nexe de la délibération n° 20-703 relatif au plan de reconquête pour l'économie des territoires de montagne
Modifiée par la délibération 21-10 du 19 février 2021*





❖ Rappel des objectifs l'étude et du contexte de mise en œuvre

❖ Présentation des résultats

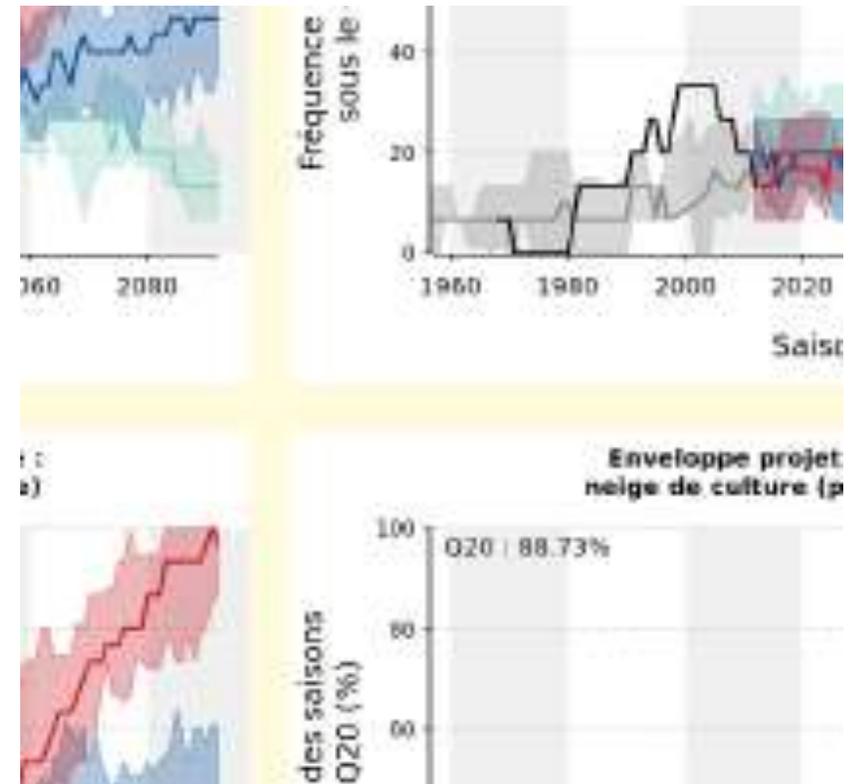
Quelques questions préalables...

- Un diagnostic économique et climatique partagé?
- Comment générer un effet levier des financements régionaux plus efficient ?
- Quelles sont les modalités d'intervention adaptées pour peser sur les choix d'investissement ?



- Doter les stations et l'institution régionale d'outils d'analyse économique, financière, juridique, climatique et environnementale...
- Permettant d'identifier les capacités d'adaptation et les marges de manœuvre des stations de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à différents horizons
- Incitant les territoires de montagne à construire une stratégie de développement ambitieuse, qui tienne compte de l'évolution des besoins de la clientèle, de l'impact du changement climatique et de leurs capacités financières

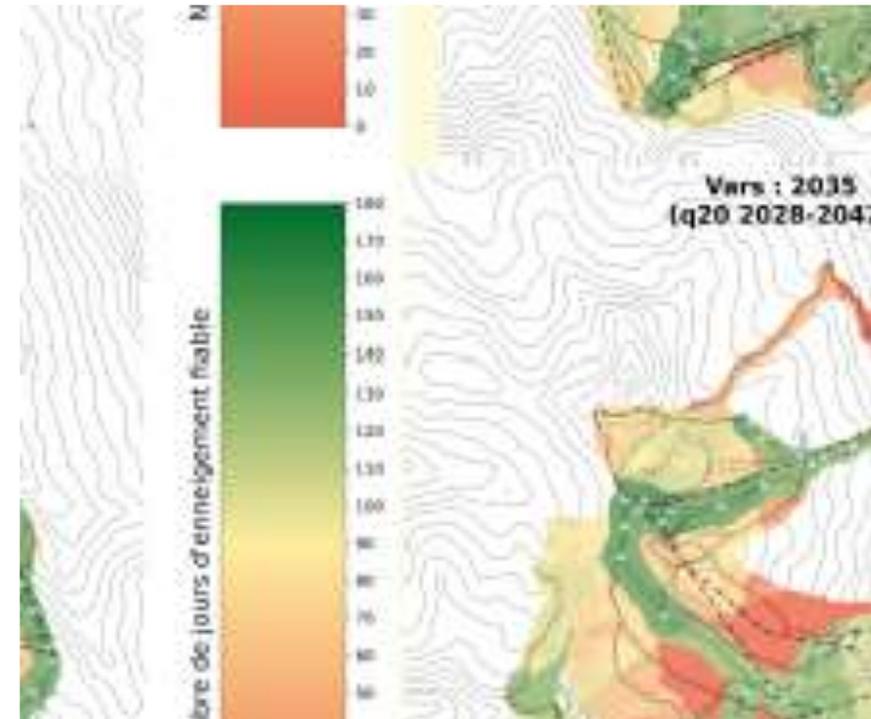
Rappel des objectifs l'étude et du contexte de mise en œuvre



- **Périmètre : 31 Domaines Skiabiles/44 sites**
- **Lot 1** : Modélisation climatique, nivologique et énergétique des stations des Alpes du Sud
- ❑ **Lot n°2** : Analyse du modèle financier et économique des domaines skiabiles ;
- ❑ **Lot n°3** : Analyse juridique des possibilités d'intervention régionale.

=> Constitue un outil d'aide à la décision pour les élus régionaux dans le cadre de la définition de la future politique régionale d'accompagnement des stations de montagne 2022-2027.

Rappel des objectifs l'étude et du contexte de mise en œuvre



Etude régionale sur les stations de montagne des Alpes du Sud



Sept 2020/Janv 2021

3 Novembre 2020

janv 2021/Juin 2021

12 fev 2021

recueil des données

Comité de Pilotage de l'étude

Exploitation des données et échanges avec les domaines skiables

Comité de Pilotage restreint. Rendu du lot 3 (pilotage institutionnel de l'étude)

Juin 2021/Sept 2021

Oct 2021/Nov 2021

Nov 2021

Finalisation des livrables de l'étude

Dialogue avec les territoires diffusion des livrables et échanges

Comité de Pilotage de restitution de l'étude

4 -ème Trimestre 2021 :
Définition d'une nouvelle politique régionale de la montagne

1. Volet 1

1. Modélisation climatique, nivologique et énergétique des stations des Alpes du Sud



INRAE



METEO
FRANCE

La définition d'indicateurs :

l'Indice de fiabilité de l'enneigement

Il représente la variabilité de l'enneigement sur les pistes. Il caractérise la fraction de surface de domaine skiable (entre 0% et 100%) disposant d'une quantité suffisante de neige pour la pratique du ski (20 cm de neige damée).

Taux de retour des mauvaises saisons

Cet indicateur montre la fréquence de retour des hivers défavorables en termes d'enneigement, tels qu'ils sont définis par le Q20 sur la période historique.

Fenêtres de froid

Nombre d'heures pendant lesquelles la température est inférieure à un certain seuil.

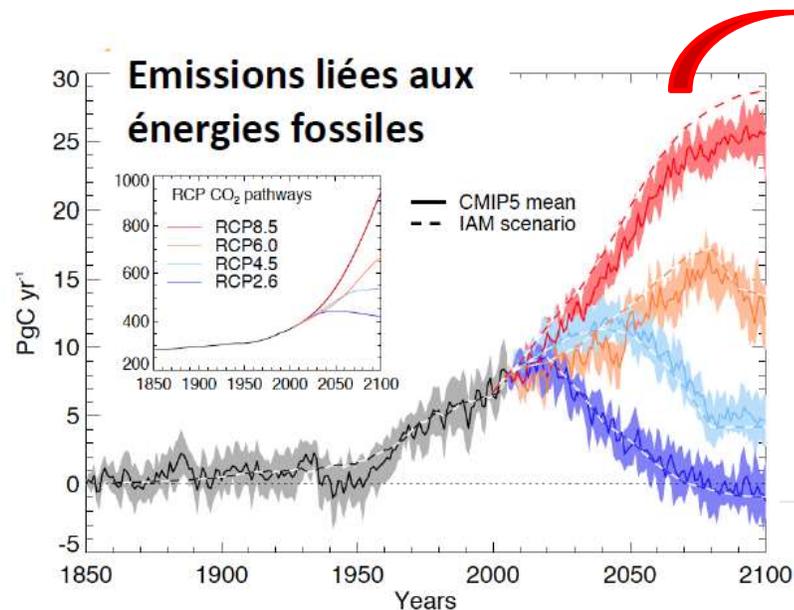
Consommation en eau pour la production de neige de culture

volumes d'eau qu'il sera nécessaire de consommer afin de faire face au manque de neige naturelle.

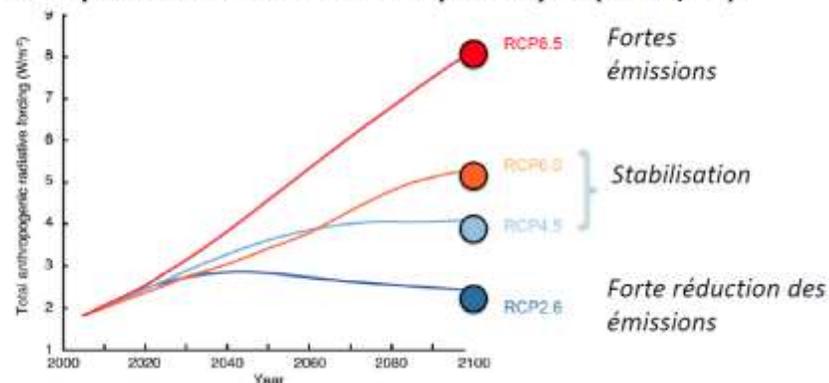
Durée d'enneigement

Nombre de jours où l'épaisseur de neige dépasse un certain seuil (20 cm de neige damée),

Les projections climatiques dépendent des scénarios d'émissions de gaz à effet de serre



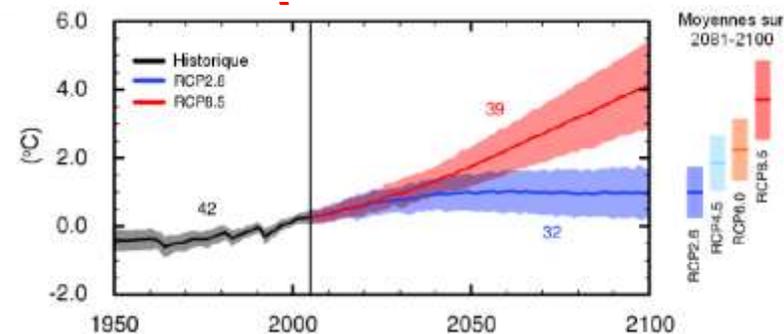
RCP : « Representative concentration pathways » (en W/m²)



Scénarios:

- ✓ RCP2.6 - neutralité carbone en 2050
- ✓ RCP4.5 - baisse des émissions à partir de 2050
- ✓ RCP8.5 - poursuite de fortes émissions de GES

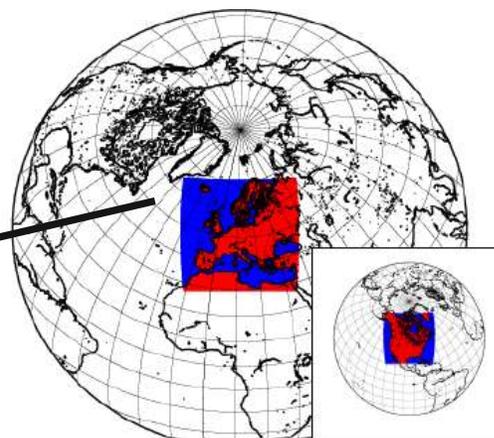
NOTE 1: dans les analyses, on se focalise surtout sur le **RCP8.5**, car ce scénario, bien qu'improbable, reste tout à fait possible et permet de définir une référence « pessimiste » qui minimise le risque dans la prise de décision.



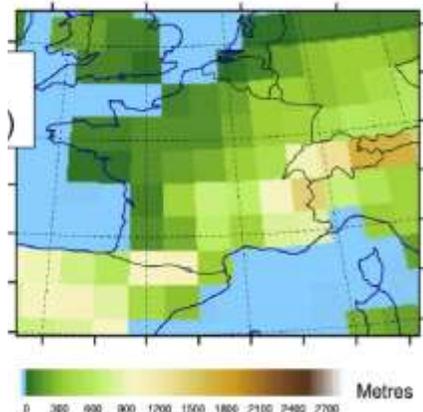
Projections climatiques, avec méthode de descente d'échelle adaptée aux zones de montagne

2.2

Jeu de données à la pointe de l'état de l'art

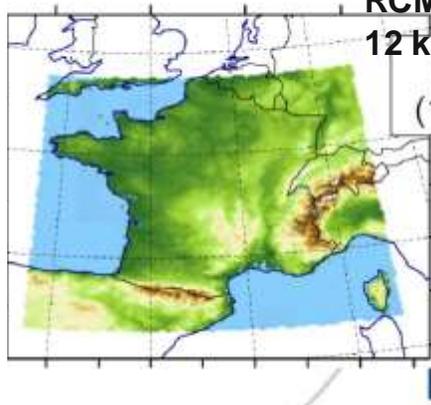


GCM, 150 km



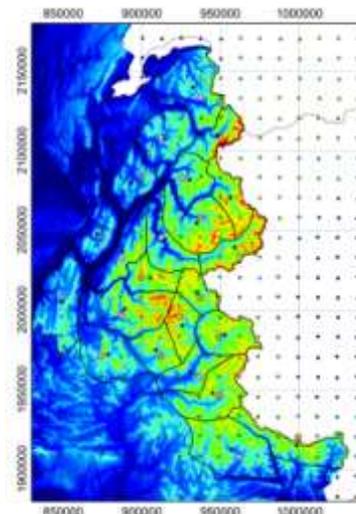
EUROCORDEX

RCM, 12 km

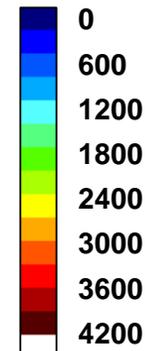


Regional climate model (RCM)

Statistical adjustment ADAMONT



Altitude (m)

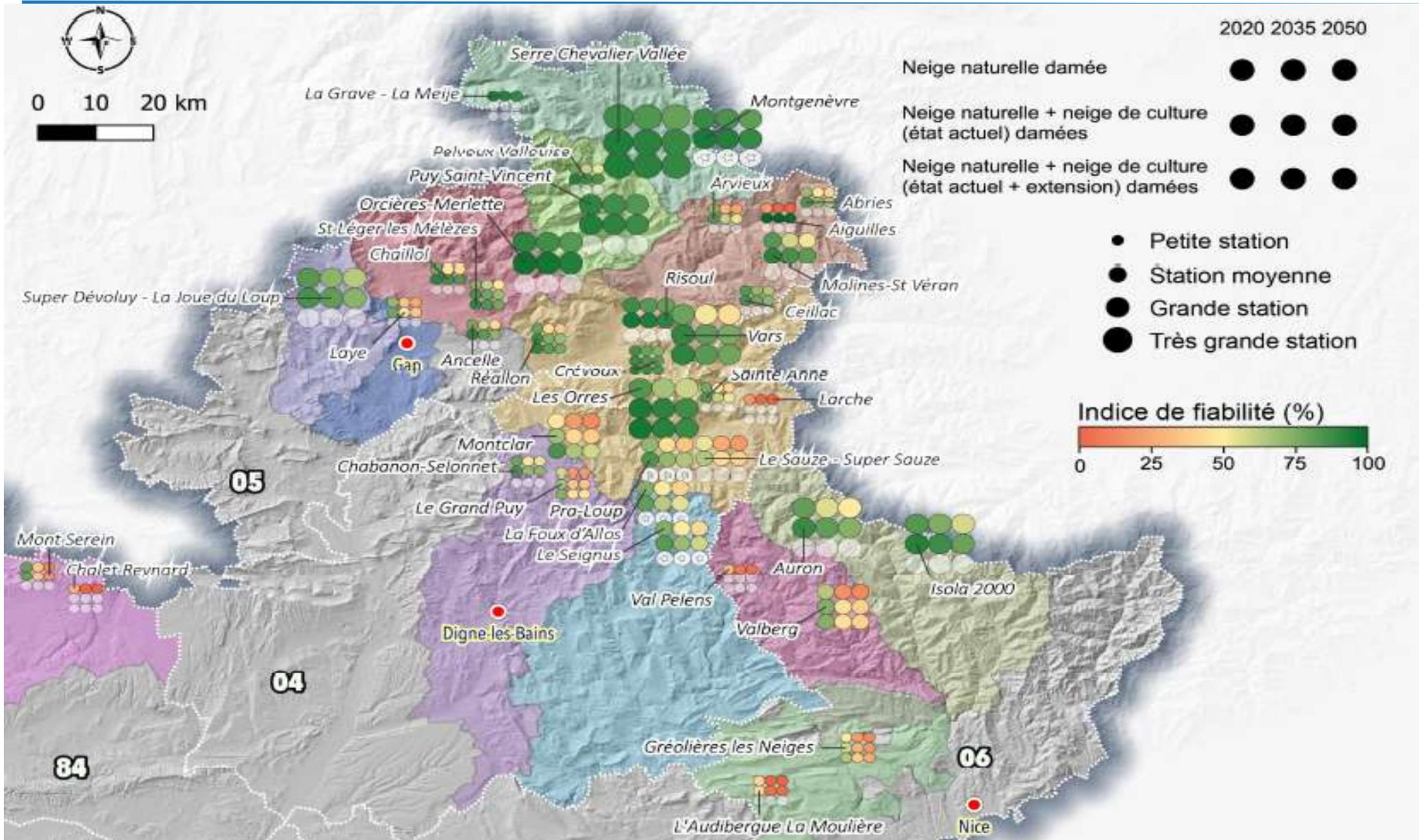


SAFRAN

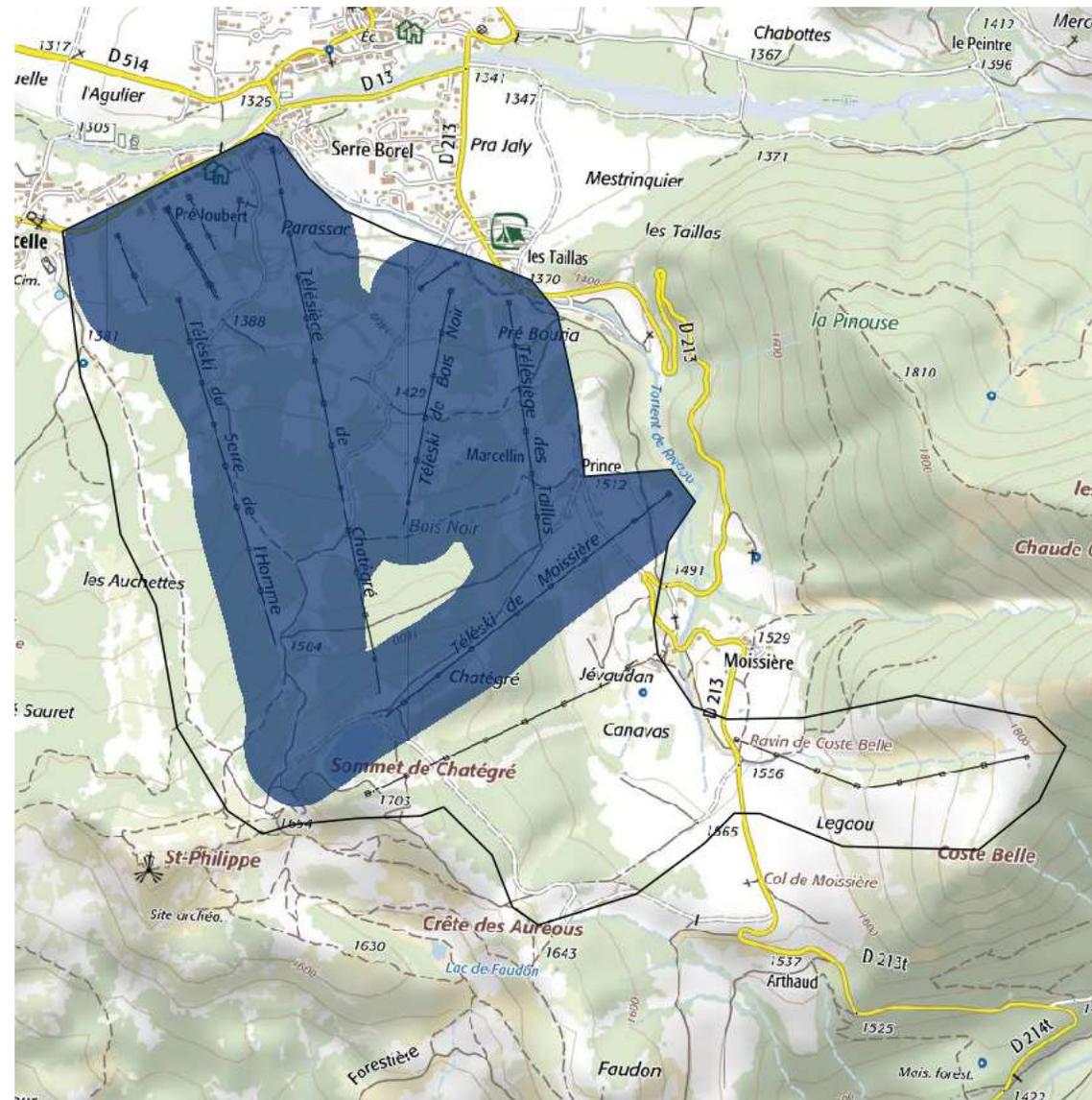
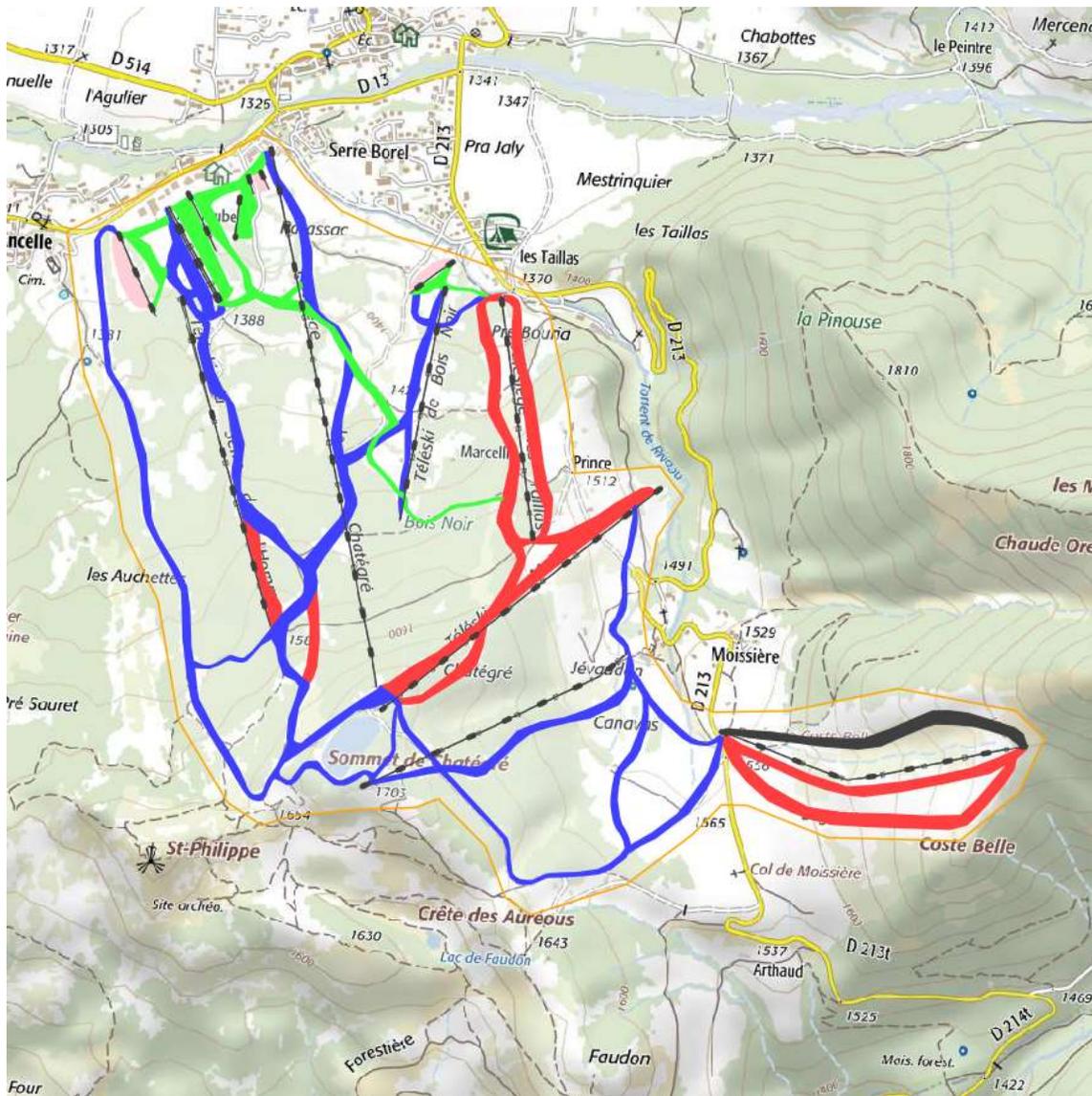
Massifs:

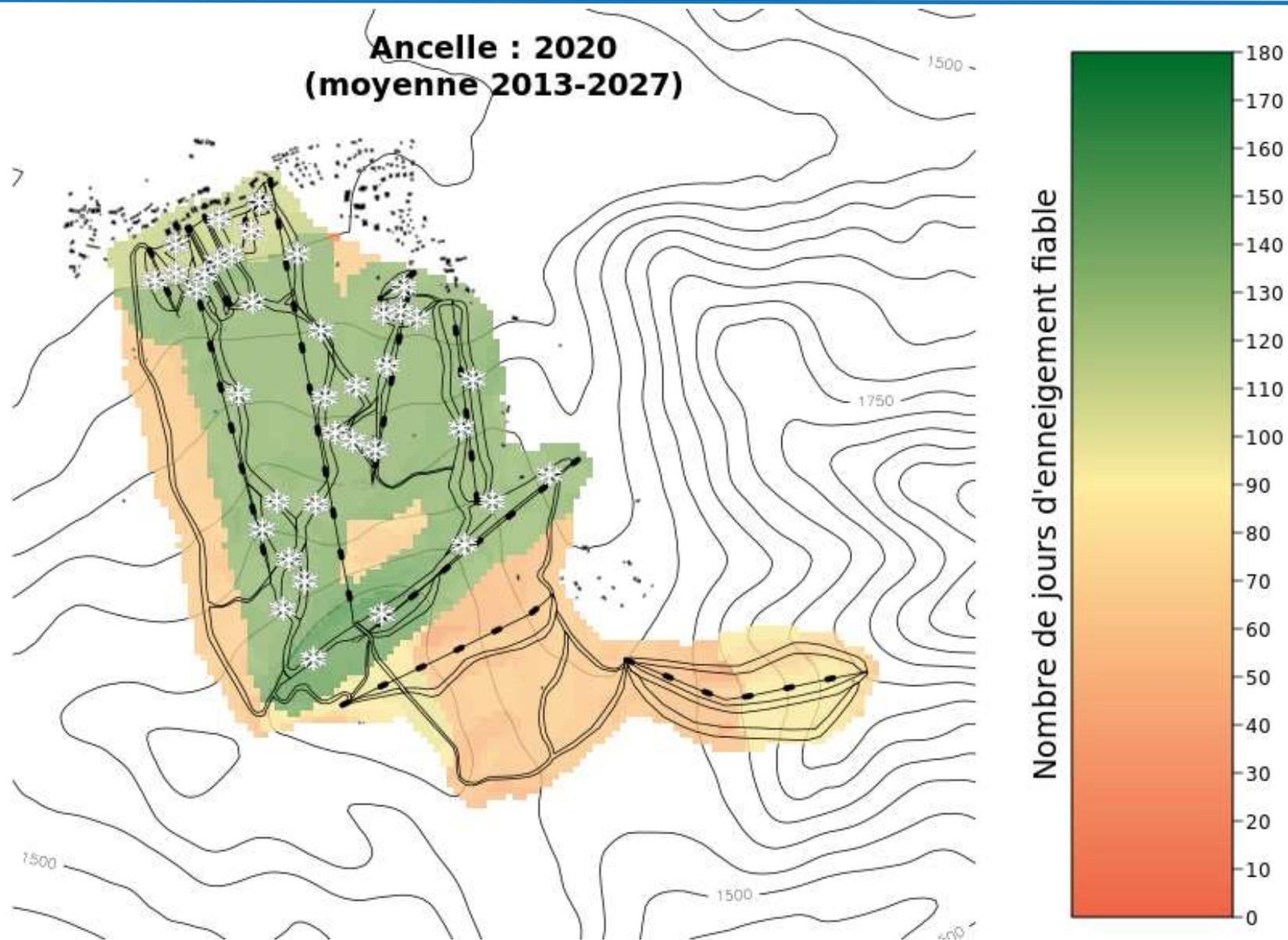
- découpés par pas de 300 m (900 m, 1200 m, 1500 m, ...)
- en tenant compte de la pente (classes 10°, 20°, 30°, 40°, à +/- 5°)
- et de l'orientation (8 orientations, +/- 22,5°).

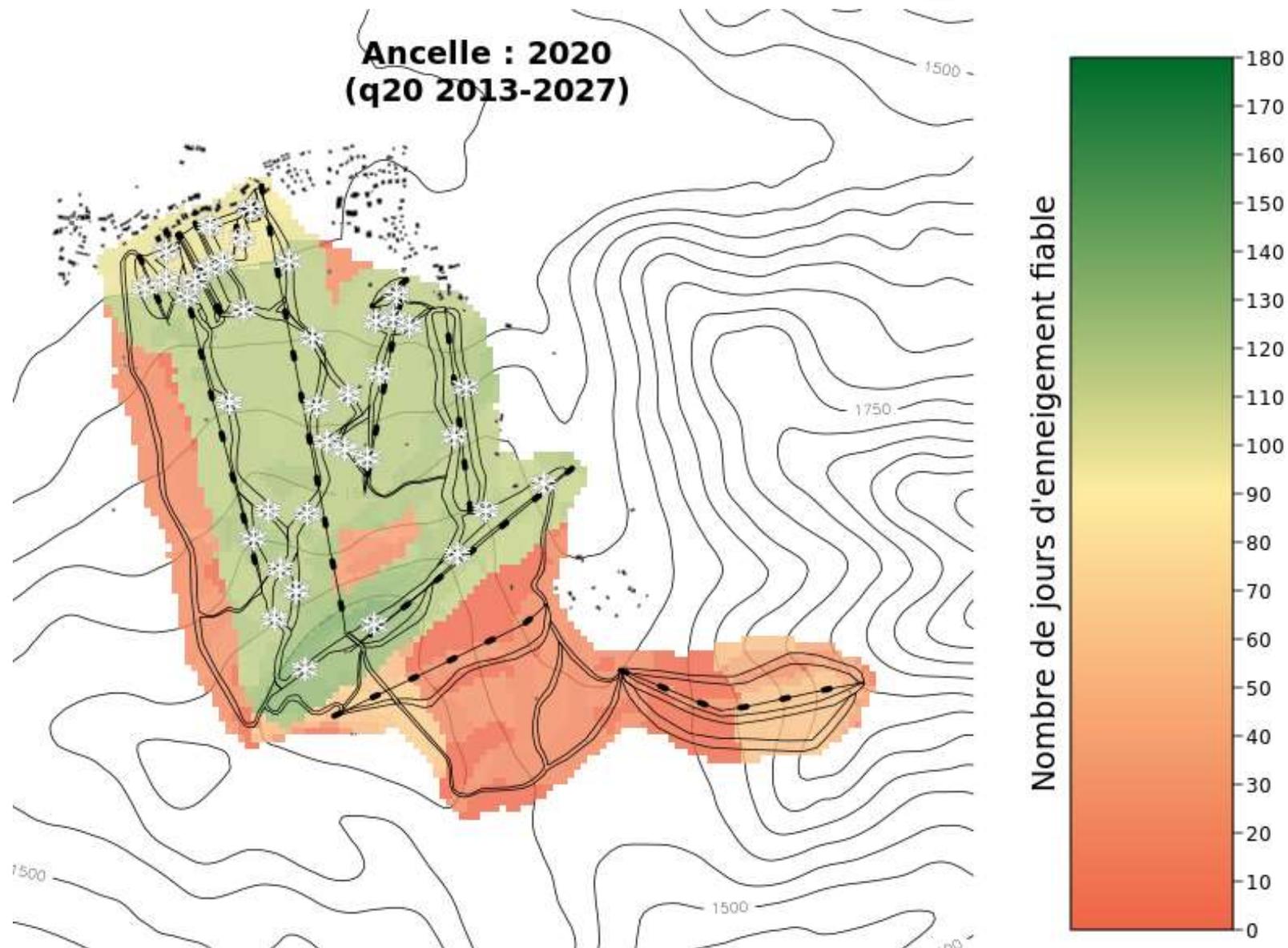
Cartographie régionale : indice de fiabilité de l'enneigement

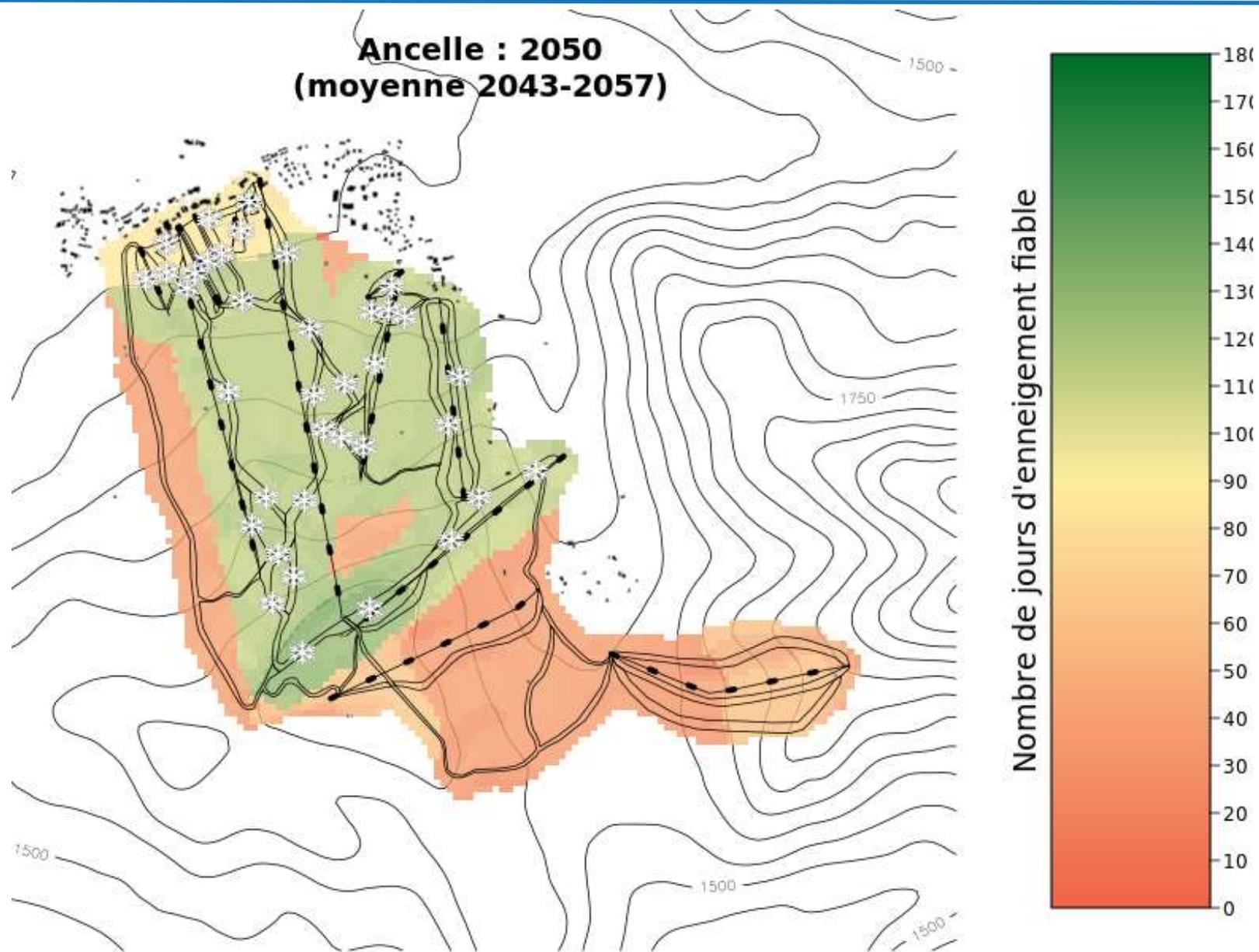


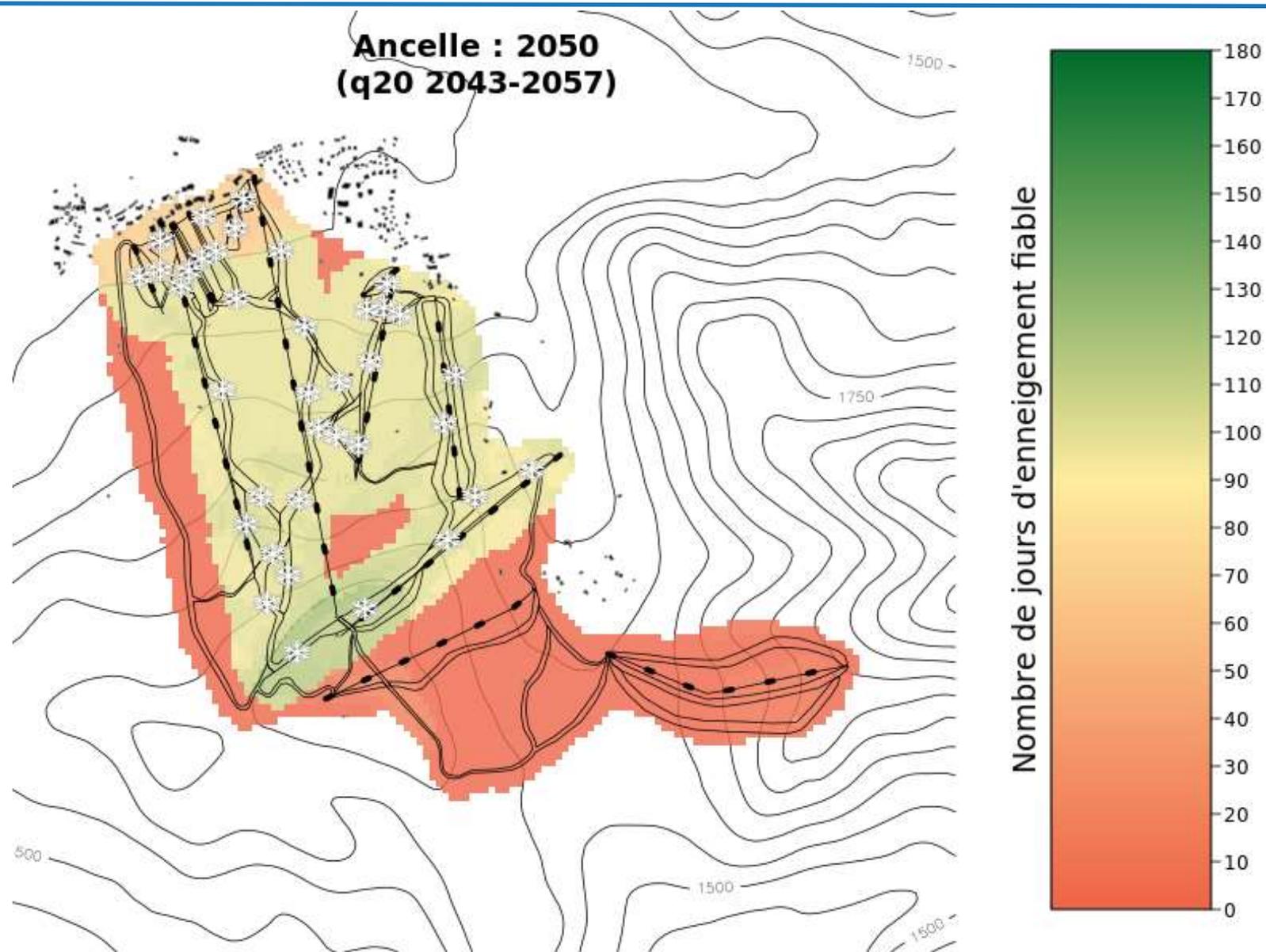
Cartographie présentation de la station : l'exemple d'Ancelle









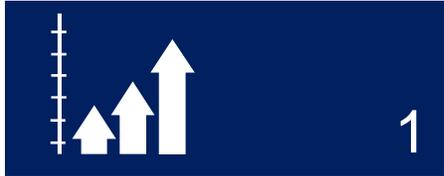


1.Volet 2

**1.Analyse du modèle financier,
économique et touristique des
domaines skiables**

1.KPMG/G2A

OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS SUR LE LOT 2



L'analyse financière
des domaines skiables

L'analyse financière de chacun
des domaines skiables permettra
d'établir :

- Une évaluation de la santé financière au vu des derniers comptes transmis
- Une analyse des tendances sur les dernières saisons avec une mise en perspective des typologies de saisons observées (en termes de période d'ouverture, d'enneigement et de fréquentation...)



L'analyse comparée des
modèles économiques
touristiques

L'analyse économiques touristiques
des domaines skiables permettra de
dresser :

- Une évaluation des retombées économiques touristiques à l'échelle des domaines skiables et de la région
- Une analyse des dynamiques de développement touristique considérant les enjeux présent et à venir ainsi que les évolutions souhaitables

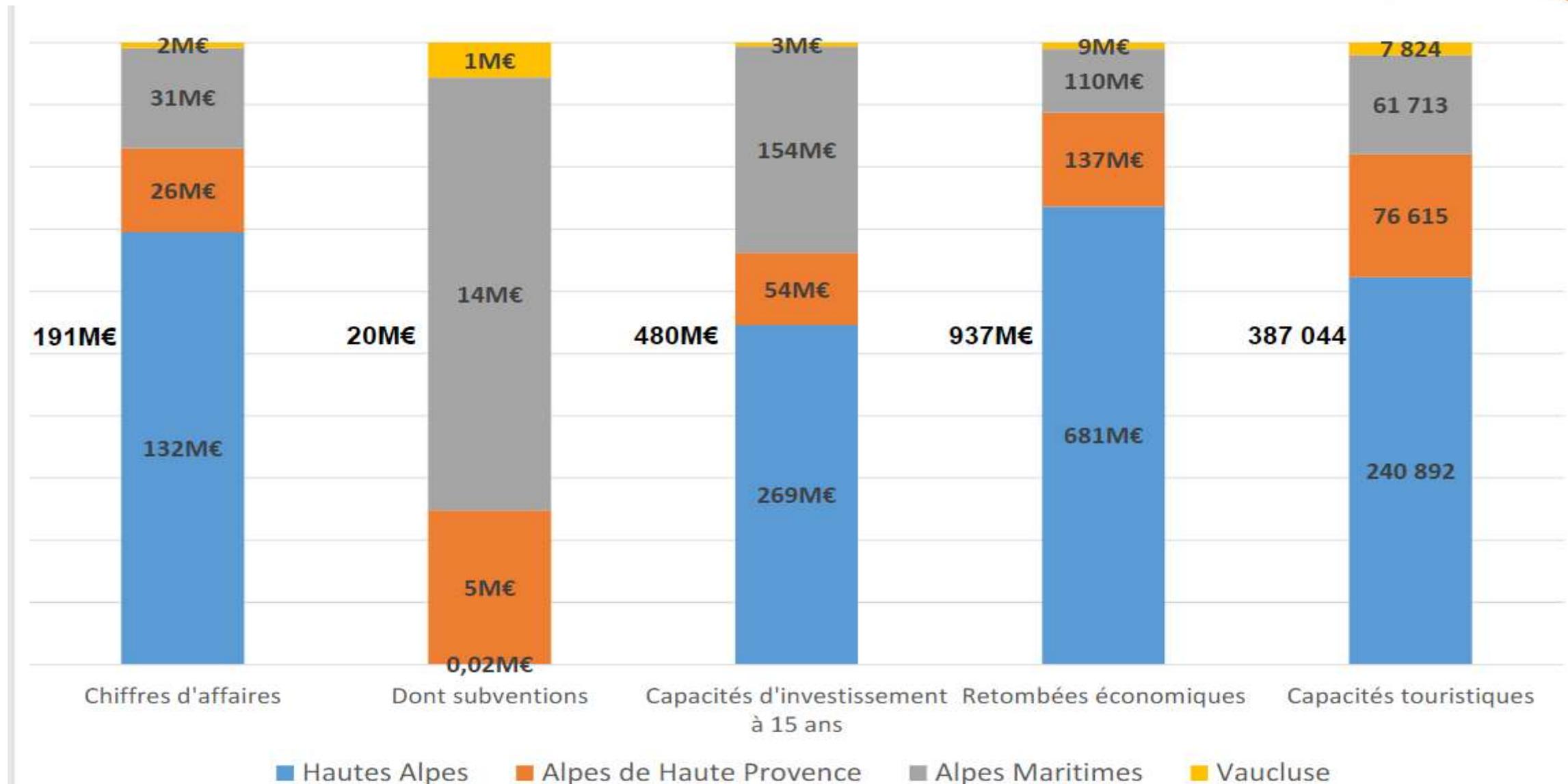


La synthèse des
livrables

Une présentation de l'ensemble
des enjeux par domaine skiable
avec la formalisation d'une FICHE
DE SYNTHÈSE

Une présentation de l'ensemble
des enjeux à l'échelle de la
Région SUD, de ses départements
et des espaces valléens.

Données clés régionales



Chiffres clés : la Région Sud au global Retombées économiques

Somme des dépenses des clients en hiver sur l'ensemble des stations de montagne de la Région Sud

937 597 K€



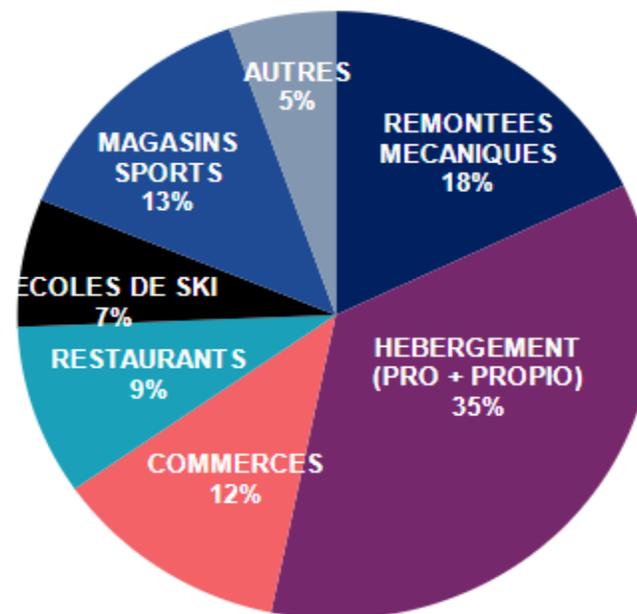
Total Alpes du sud

Chiffre d'affaires généré par les remontées mécaniques des Alpes du Sud sur le transport uniquement :

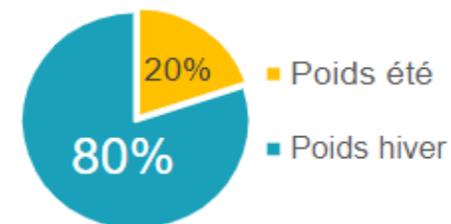
En hiver : 168,7 € millions

En été : 3,2 € millions

Répartition des dépenses des clients en hiver sur l'ensemble des stations de montagne de la Région Sud



En moyenne sur les Alpes du Sud, l'hiver représente 80% des retombées économiques annuelles



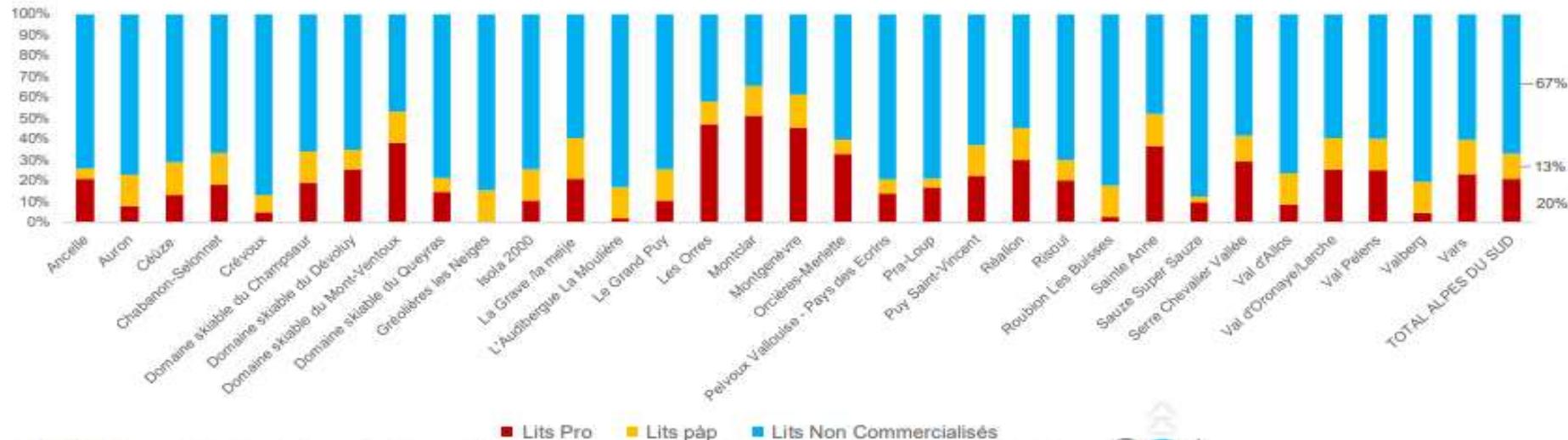
Chiffres clés : la Région Sud au global

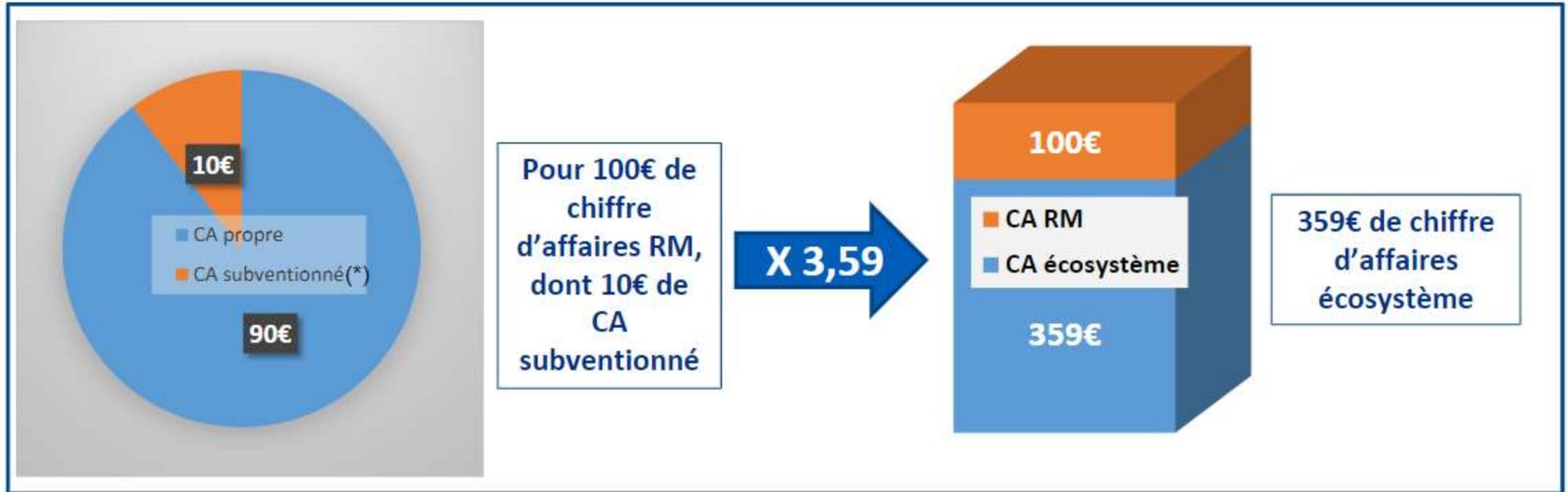
Capacité touristique : 387 044 lits

Capacité touristique, somme des lits professionnels, des lits de particulier à particulier et des lits non commercialisés (en milliers)



Répartition des lits touristiques par station





Au-delà des services des remontées mécaniques, les domaines skiables de la région alimentent des écosystèmes qui génèrent un CA 3,59 fois supérieur à celui des services des RM

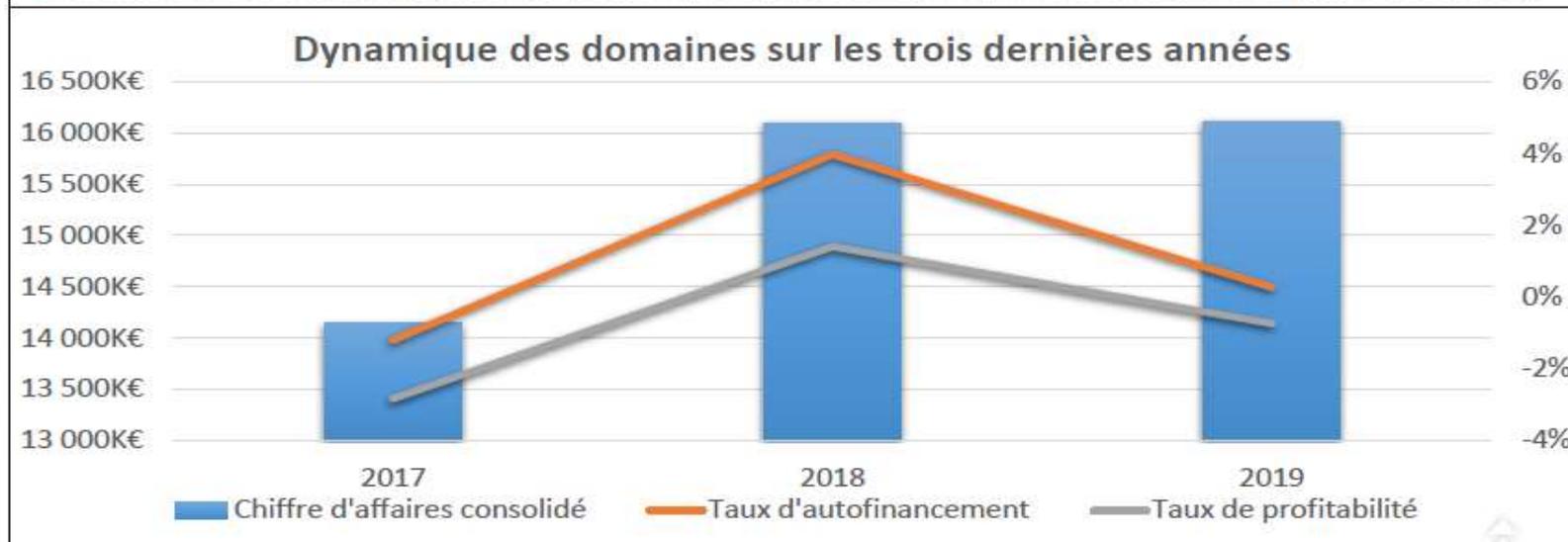
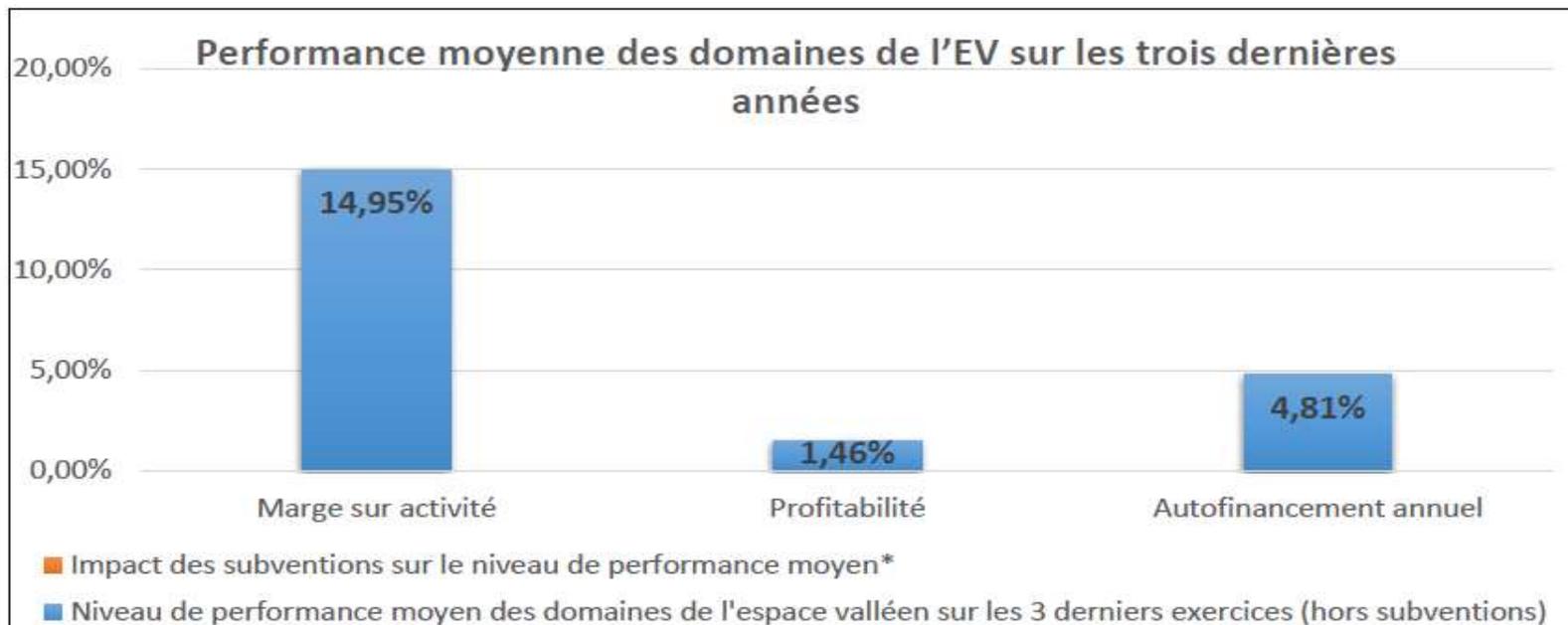
L'espace Valléen du Champsaur Valgaudemar

Ancelle

Domaine skiable du Champsaur

Orcières-Merlette

Performance financière consolidée des domaines de l'espace valléen et tendance sur les trois derniers exercices (avant crise sanitaire)



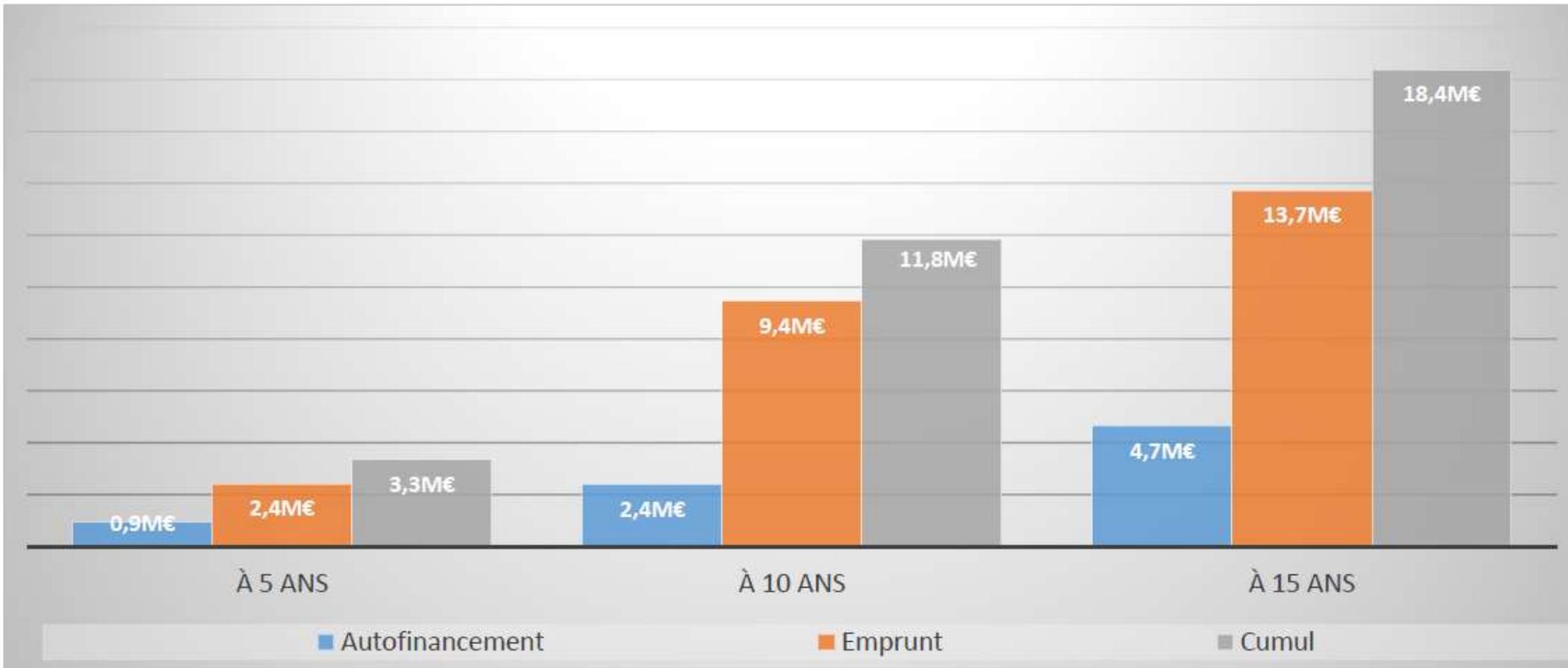
Non subventionnés sur la période, les domaines qui composent l'espace valléen présentent (avant crise sanitaire) des performances financières limitées même si les équilibres d'exploitation sont garantis sur la période (grâce à l'année 2018 principalement)

Sur les trois dernières années avant COVID :

- Un chiffre d'affaires très en retrait en 2017
- Des équilibres financiers assez fluctuants selon les saisons, deux saisons sur trois affichant des déséquilibres

* Subvention d'exploitation versée par la collectivité de rattachement au service des RM pour éviter ou limiter un déficit

Capacités d'investissement projetées (*)

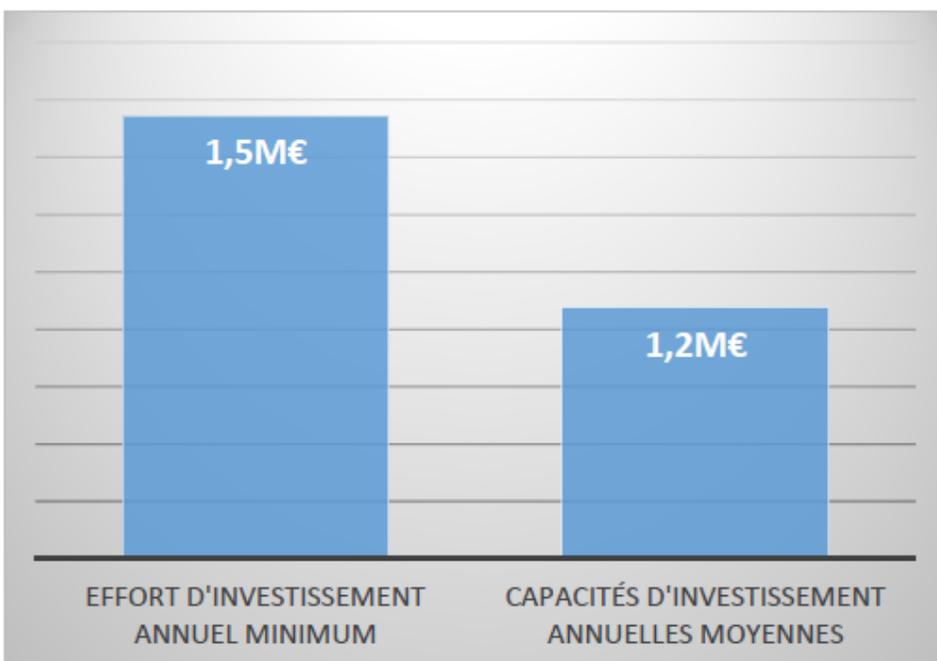


(*) sur la base du maintien des équilibres d'exploitation constatés sur la période 2017-2019

Les capacités à assurer les investissements de renouvellement

Estimation du montant annuel des investissements de renouvellement nécessaires (10% du CA au minimum) : 1,5M€

Capacité annuelle moyenne d'investissement estimée : 1,2M€



Une capacité d'investissement projetée au niveau de l'espace valléen qui ne permet pas de couvrir les besoins théoriques annuels de renouvellement avec un besoin annuel non couvert de l'ordre de 0,3M€

Chiffre d'affaires des remontées mécaniques et des écosystèmes des domaines skiables de l'espace valléen



Pour 100€ de
chiffre
d'affaires RM

X 3,69



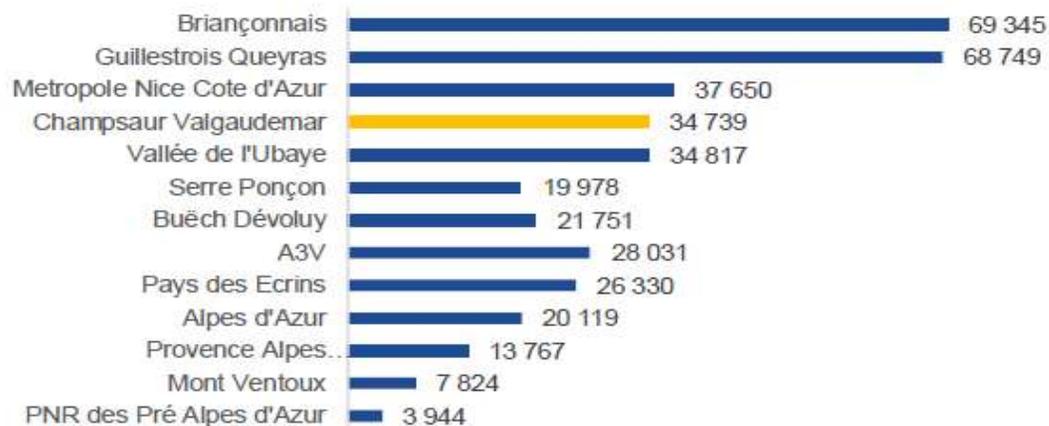
369€ de chiffre
d'affaires
écosystème



Au-delà des services des remontées mécaniques, les domaines skiables de l'espace valléen alimentent des écosystèmes importants qui génèrent un CA près de 4 fois supérieur à celui des RM

STRUCTURE DE LITS ESPACE VALLEEN CHAMPSAUR VALGAUDEMAR

Capacité touristique par espace valléen



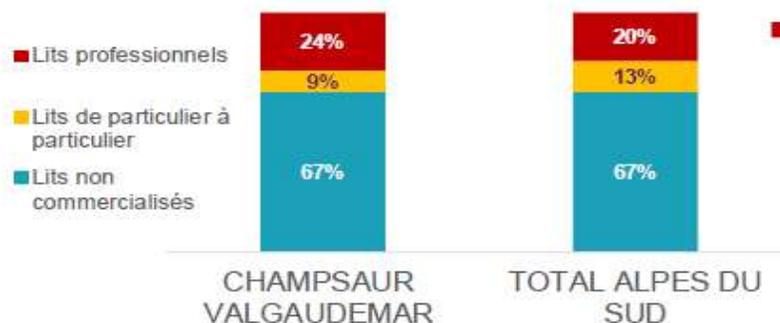
Retombées économiques par espace valléen



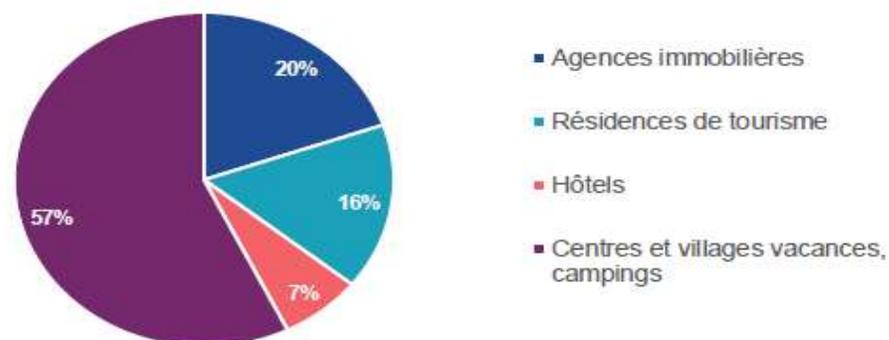
Capacité touristique totale

CHAMPSAUR VALGAUDEMAR : 34 739 lits touristiques

TOTAL STATIONS DES ALPES DU SUD : 387 044 lits touristiques



Répartition des lits professionnels par catégorie somme des stations de l'espace valléen



1. Volet 3

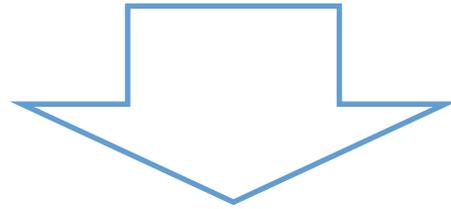
1. Analyse juridique des modalités possibles d'intervention régionale

1. Cabinet DE LOMBARDON

2022/2027 : renouveler l'accompagnement de la Région auprès des domaines skiables et des acteurs de l'économie touristique des stations des Alpes du Sud



- Conforter et sécuriser les pratiques liées au ski alpin et nordique
- Préparer la transition des modèles économiques et touristiques
- Viser la neutralité carbone des domaines skiables à l'horizon 2030



- Préparation d'un nouvel Appel à Manifestation d'intérêt sur la période 2022-2027 => un contrat station renouvelé
- Stratégie territorialisée à l'échelle d'un ou plusieurs domaines skiables
- Association des acteurs de l'écosystème station à la gouvernance des contrats stations
- Prise en compte des résultats de l'étude dans le cadre de l'éligibilité des projets
- Renforcement du volet « innovation environnementale »
- Prise en compte des projets des porteurs quelque soit leur nature juridique



➤ Quelques champs thématiques concernées:

- La modernisation et la création d'équipements dédiés à la diversification estivale et hivernale de l'offre touristique, à l'élargissement de la période touristique et au renouvellement de la clientèle
- L'innovation en faveur de la sobriété énergétique, la consommation raisonnée des ressources naturelles et la neutralité carbone des domaines skiables
- L'amélioration du parcours client pour le développement d'une offre touristique d'excellence en montagne
- La modernisation et la création d'équipement lié à la pratique du ski alpin
- La réhabilitation énergétique des centres de vacances communaux et intercommunaux

➤ Bénéficiaires pressentis :

- Collectivités locales et leurs regroupements
- Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
- Parcs Naturels Régionaux
- Syndicats Mixtes
- Sociétés d'Economie Mixte
- Sociétés Publics Locales
- Structures gestionnaires des domaines skiables dont régie personnalisée
- Sociétés et opérateurs privés
- Associations

Merci de votre attention, place aux questions!

ICI C'EST LE SUD,

un territoire
qui avance



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

